

Cadre d'évaluation des apprentissages

À l'éducation préscolaire, conformément au régime pédagogique, les résultats sont transmis à l'intérieur des bulletins sous forme de cotes. Celles-ci indiquent l'état du développement des compétences durant l'année scolaire ou, à la dernière étape, le niveau de développement des compétences atteint par l'élève. Ces compétences sont présentées ci-dessous.

Compétences

- Accroître son développement physique et moteur
- Construire sa conscience de soi
- Vivre des relations harmonieuses avec les autres
- Communiquer à l'oral et à l'écrit
- Découvrir le monde qui l'entoure

Dans le programme d'éducation préscolaire, des éléments d'observation ont été retenus pour chacune des composantes des compétences et sont fournis à titre d'exemples pour guider les observations au regard des différents domaines de développement. Ces éléments d'observation reposent sur des manifestations ou encore des faits vécus dans la classe qui permettent à l'élève de développer des attitudes, des comportements, des démarches et des stratégies, de réaliser des apprentissages et d'acquérir des connaissances. L'analyse et l'interprétation des observations recueillies permettent à l'enseignante ou à l'enseignant de décrire le cheminement de l'élève et de porter un jugement sur son développement dans les communications aux parents.